

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2018, N° 10 30 NOVEMBRE 2018

MOT DU MAIRE

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

Les travaux de rénovation au centre communautaire Gabriel-Raymond sont maintenant terminés.

La réfection des installations sanitaires, le remplacement du couvre-plancher, le réaménagement de la tribune, l'amélioration de l'éclairage et de la sonorisation sont les principaux travaux qui ont été apportés. Aussi, patères mobiles et murales, tables, chariots à roulettes et un nouveau téléviseur viennent compléter le tout. Et afin de souligner cet heureux événement, une soirée se tiendra le samedi 1^{er} décembre dès 19 h, dont l'artiste invité est le chanteur Guy Cardinal. Le comité culturel ain-

si que le Club des 50 ans et plus seront heureux de vous accueillir. Bienvenue à tous!

L'adoption du budget 2019 de la MRC de La Matanie se tiendra le mercredi 28 novembre 2018 et celui de la Municipalité de Baie-des-Sables sera adopté le lundi 17 décembre 2018 à 19 h.

Suite au départ de monsieur Jean-Daniel Laberge conseiller au siège n° 5, monsieur Alain Leprince a été élu par acclamation lors des élections partielles du 18 novembre dernier. Félicitations!

Mon devoir est de vous servir et c'est avec plaisir.

Denis Santerre, maire



DANS CE NUMÉRO :

SÉANCE DU CONSEIL NOVEMBRE 2018	2
OMH, DU JARDIN DANS MA VILLE, ÉCOLE ASSOMPTION, BIBLIOTHÈQUE	3
COMITÉ DU 150E, CLUB DE SKI DE FOND	4
CONSEILS PRÉVENTIFS DU MOIS	5
HEURES D'OUVERTURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE, ÇA VA OÙ?	6
LE TEMPS DES FÊTES APPROCHE À GRAND PAS	7
CALENDRIER DÉCEMBRE 2018	8

EN DÉCEMBRE...

- ◆ Le 1^{er}, soirée avec le chanteur Guy Cardinal au centre communautaire à 19 h
- ◆ Le 3, séance du conseil à 20 h
- ◆ Le 5, ouverture de la saison hivernale au centre communautaire
- ◆ Le 7, bingo de l'école Assomption au centre communautaire à 19 h
- ◆ Le 9, brunch au centre communautaire dès 9 h 30
- ◆ Le 13, date de tombée des articles pour le bulletin
- ◆ Le 16, concert avec le chœur l'Écho des Sables à la Résidence des Sables à 14 h
- ◆ Le 17, adoption du budget 2019 à la salle du conseil à 19 h
- ◆ Le 19, sortie du bulletin
- ◆ Du 20 décembre 2018 au 2 janvier 2019, bureau municipal fermé, réouverture le 3 janvier
- ◆ Le 21, début de l'hiver
- ◆ Le 25, jour de Noël
- ◆ Le 31, veille du Jour de l'An

SÉANCE DU CONSEIL 5 NOVEMBRE 2018, VOTRE CONSEIL A RÉSOLU :

De nommer madame Véronique Lamarre maïresse suppléante pour une période de 1 an;

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019 les lundis à 20 h;

D'autoriser la fermeture du bureau municipal du 20 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement;

D'accepter l'aide financière de la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de la région de Matane de 500 \$ afin d'assumer une partie des coûts annuels du bulletin municipal;

D'officialiser l'utilisation du Fonds Cartier, 95 245 \$ et du surplus accumulé 51 975 \$ aux activités de fonctionnement et **d'augmenter** la réserve financière pour la vidange des boues de fosses septiques de 17 588 \$ et de rembourser le fonds de roulement de 7 435 \$;

D'autoriser l'inscription de monsieur Alain Leprince au cours de formation en ligne *Le comportement éthique* offert par la Fédération québécoise des Municipalités (FQM);

D'autoriser Bell Canada et ses sous-traitants à procéder aux travaux d'un nouveau câble de communication sur les poteaux existants des rues municipales suivantes : rue des Pins, rue du Couvent, rue de l'Église et rue de la Mer;

D'adopter le rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la municipalité pour l'année 2017;

D'informer la Ville de Matane que la Municipalité de Baie-des-Sables désire faire traiter ses matières organiques collectées sur son territoire à la future plateforme de compostage de la Ville de Matane;

De demander à Cartier énergie éolienne (BDS) de verser les sommes directement aux organismes : co-

mité des pompiers 875 \$, la Fabrique 1 825 \$ et au comité d'embellissement 1 750 \$ puisque les rapports finals des dépenses ont été produits;

D'établir l'horaire d'ouverture du centre communautaire au public pour la prochaine saison hivernale qui débute le 5 décembre 2018 et se termine le 17 mars 2019;

D'autoriser le remplacement et l'achat de l'ameublement et de l'équipement pour le centre communautaire;

De renouveler le mandat à monsieur Régis Dionne comme représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables;

De créer officiellement le Comité de vigilance au maintien de la caisse Desjardins de Baie-des-Sables et de nommer les personnes au sein de ce comi-

té :

- Mesdames Odette Simoneau et Gabrielle Trigaux, conseillères municipales;
 - Madame Johanne Castonguay, citoyenne de Baie-des-Sables;
 - Madame Diane Lavoie, représentante du milieu des affaires;
 - Madame Nicole Caron, représentante de la Corporation de développement de Baie-des-Sables;
 - Madame Hélène Ouellet, citoyenne de Saint-Damase et représentante du milieu des affaires;
 - Monsieur Mario Caron, représentant de la Corporation de développement de Saint-Damase;
- D'informer** monsieur Scott Morgan que ses cours d'anglais devront être chapeautés par un comité local s'il veut bénéficier de la gratuité de la salle du centre communautaire.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR LE 3 DÉCEMBRE 2018

- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
- Embauche d'un opérateur de machinerie en période hivernale (poste saisonnier);
- Approbation du calendrier 2019 des collectes des matières résiduelles;
- Installation d'une colonne Morris sur le terrain du bureau de poste;

- Autorisation de paiement à Constructions Renaud St-Laurent pour les travaux de rénovation à l'intérieur du centre communautaire;
- Protocole d'entente portant sur l'utilisation commune d'une ressource humaine en loisir.

Le prochain bulletin vous parviendra le
19 décembre et la date de tombée des articles sera
le 13 décembre 2018.

DES NOUVELLES DE L'OMH

Spectacle d'humour à la Résidence des Sables

Guy Bélanger alias Ti-Paul de Matane sera à la Résidence des Sables le 17 décembre 2018 à 13 h 30 pour nous présenter un spectacle d'humour.

Ce spectacle nous est offert gracieusement par le Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables. Nous tenons à les remercier de leur générosité.

Bienvenue à tous !

Villa Notre-Dame : logement à louer

L'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables avise les personnes admissibles, résidentes au Québec qu'un logement comportant 3½ est disponible à la Villa Notre-Dame, 100, rue de l'Église à Baie-des-Sables.

Pour présenter votre demande ou pour de plus amples renseignements, veuillez contacter madame Diane Beaulieu, directrice au 418 772-6030 poste 1100.

Nouvelle activité à la Résidence des Sables

En collaboration avec le Centre d'éducation des adultes, nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation d'une nouvelle activité à la Résidence des Sables.

Deux musiciens vous invitent à faire de la musique et à chanter. Aucune connaissance en musique n'est requise.

Quinze inscriptions sont nécessaires et il n'en coûte que 3 \$ par année. Si le nombre d'inscriptions le permet, cette activité se déroulera le vendredi en avant-midi. Pour vous inscrire, contactez-moi au 418 772-6030 poste 1100.

Bienvenue à toutes et à tous!

Diane Beaulieu, directrice

PETIT COIN DE RÉFLEXION

« On ne peut admirer en même temps, la lune, la neige et les fleurs ».

Proverbe japonais

DU JARDIN DANS MA VILLE

C'est lors de leur soirée annuelle de gala qui se tenait le 15 novembre dernier à Drummondville que les *Fleurons du Québec* ont dévoilé les municipalités qui ont remporté les grands honneurs du concours *Du Jardin dans ma ville*, il s'agit de la Ville de Donnacona (catégorie 5 000 habitants et plus) et la Municipalité de Saint-Simon en Montérégie (catégorie 5 000 habitants et moins).

Même si notre projet *Une école pour notre communauté* n'a pas été choisi, il a suscité beaucoup d'intérêt auprès des juges.

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont participé à ce projet pour notre école.

UN RAPPEL...

Soirée avec le chanteur Guy Cardinal au centre communautaire Gabriel-Raymond le **1^{er} décembre à 19 h.**

Entrée libre - bienvenue à tous!

BINGO DE L'ÉCOLE ASSOMPTION

Bingo au centre communautaire le **vendredi 7 décembre 2018 à 19 h** au profit de l'école Assomption pour le réaménagement de la cour.

On vous attend en grand nombre!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

C'est parti, les élèves de l'école reviendront par groupe-classe à la bibliothèque ce jeudi 29 novembre. Ce pourrait être le temps pour quelques-uns d'offrir leur soutien en venant participer à les aider à faire leur choix de lecture ou simplement à lire avec eux un conte, une histoire. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour offrir votre aide, elle est toujours grandement appréciée.

Nos abonnements aux revues : *Les débrouillards*, *Québec Science*, *La vie des Arts* et par le réseau des bibliothèques : *Protégez-vous*. Vous avez d'autres suggestions? Nos abonnements viennent à échéance bientôt.

Le groupe COSMOSS nous fournira bientôt un coin lecture "Ma bulle à moi" qui sera installé au centre communautaire. La bibliothèque fournira les livres pour leur utilisation sur place. Les usagers du centre communautaire devront voir à en faire bon usage et surtout à ne pas laisser les livres sortir du centre. Bon hiver à toutes et tous!

Françoise

LE COMITÉ DU 150^E

CONCERT À LA RÉSIDENCE DES SABLES

Durant les dernières semaines, les membres du comité organisateurs des fêtes du 150^e ont distribué aux familles de Baie-des-Sables un (1) calendrier 2019.

Si vous ne l'avez pas reçu, prière de vous adresser au bureau municipal au 418 772-6218 ou au 418 772-6868, il nous fera plaisir de vous en remettre un.

Cependant, si vous désirez offrir un calendrier aux membres de votre famille, il vous coûtera 10 \$ l'unité.

Le chœur *L'Écho des Sables* vous invite à son concert de Noël **le dimanche 16 décembre prochain à la Résidence des Sables à 14 h.**

Sous la direction de madame Suzanne Gari, venez entendre des chants de Noël traditionnels, folkloriques et lyriques.

On vous attend en grand nombre!

JOURNAL 4 SAISONS

La date de tombée des articles pour le Journal 4 saisons est le **5 décembre 2018.**

Vous pouvez joindre madame Monique A. Roy par courriel **monique.1@globetrotter.net** ou au 418 772-6071.

CLUB DE SKI DE FOND

Le Club de ski de fond a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 15 novembre dernier à la Résidence des Sables.

La qualité exceptionnelle de la dernière saison a été soulignée, et tous souhaitent un hiver 2019 aussi satisfaisant. Le nombre de membres est à la hausse et les adeptes de la raquette ont pu se joindre aux skieurs de fond. Plusieurs familles ont découvert nos pistes en venant pour la raquette. En empruntant des ensembles de ski, ils ont finalement adopté ce sport.

La piste d'entraînement que le club a tracée pour les groupes scolaires, derrière le centre communautaire, a connu le succès escompté. Avec une formation de base préalable dispensée par les enseignants, les groupes d'élèves ont pu ensuite emprunter les pistes du Club. Cette initiative créée pour notre école tient toujours pour l'hiver qui vient.

Nos activités sociales dont le Ski Musique, la St-Valentin et sa fondue au chocolat, le Ski Soupe et le Ski Bingo, ainsi que la Randonnée de soirée, ont connu un franc succès.

Par contre, les nombreuses chutes de neige, parfois très fortes, ont eu leur côté négatif. Le plus grand nombre de sorties du BR-100 a fortement augmenté le nombre de pleins d'essence. Et de nombreux bris mécaniques sont survenus, obligeant à remplacer plusieurs pièces d'ori-

gine d'un véhicule datant de 30 ans (1989, comme l'incorporation du Club).

Compte tenu de l'augmentation des dépenses occasionnées, nous avons dû nous résigner à majorer le coût de la carte de saison qui passera de 25 \$ à 30 \$, le coût journalier demeure à 5 \$. De plus, il y aura une participation de 10 \$ par carte de saison pour l'utilisation des sentiers de raquettes; le coût journalier sera de 2 \$. Notez que le coût de la carte de ski inclus l'utilisation des sentiers de raquettes et c'est toujours gratuit pour les moins de 18 ans.

Au conseil d'administration, trois postes sur sept étaient en élection cette année. Mesdames Diane Beaulieu, Pierrette Tremblay et Karen Lamarre ont renouvelé leur engagement pour deux ans et se joignent à nouveau à messieurs Damien Ouellet, Fabrice Ouellet, Patrick Clements et Michel Hébert.

Le club remercie à nouveau les propriétaires des lots traversés par nos pistes, leur générosité étant essentielle à nos activités.

Le club a été officiellement incorporé le 15 mai 1989 suite aux démarches entamées par monsieur Martin Caron et son équipe de l'époque. Plusieurs d'entre eux nous ont maintenant quittés, mais nous vous invitons à maintenir une pensée pour ces gens visionnaires.

Michel Hébert, président

CONSEILS PRÉVENTIFS DU MOIS

En cuisine, il y a des milliards de façons pour préparer des plats. (suite)

LE FOUR MICRO-ONDE

- Surveillez la cuisson lorsque vous utilisez des plats combustibles (papiers, plastique, etc.);
- Évitez d'utiliser de l'huile et n'utilisez pas de papier aluminium (ou autre métal) dans le micro-onde;
- Respectez toujours les indications du fabricant pour réchauffer un sac magique.

RÉCHAUDS À FONDUE

Que vous soyez un amateur de fondue ou un initié, plusieurs précautions sont à prendre lors de l'utilisation d'un réchaud.

Avant l'utilisation, assurez-vous de :

- Déposez le réchaud sur une surface stable et qui supporte la chaleur (nappes et napperons à éviter);
- Dégagez l'espace autour d'un réchaud d'au moins quelques centimètres pour éviter les accros;
- Pour les réchauds électrique, pensez à attacher le cordon d'alimentation à la table : cela évite d'entraîner le brûleur si une personne accroche le branchement à la fiche électrique.

Pendant l'utilisation, assurez-vous de :

- Utilisez un couvercle en métal pour éteindre le brûleur;
- Laissez le combustible liquide brûler complètement;
- Ne jamais remplir un brûleur chaud, vous pourriez enflammer le combustible au contact du métal chaud. Préparez vous plutôt un deuxième brûleur.

EN CAS D'INCENDIE

Si malgré tout un incendie se déclenche, il est important d'avoir de bons réflexes. Voici quelques gestes et compor-

tements à adopter :

En cas d'incendie sur la cuisinière :

- N'ASPERGEZ JAMAIS D'EAU UNE FEU DE CUISSON, vous risquez fortement de propager l'incendie et de vous mettre en danger inutilement;
- Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes;
- Placez un couvercle ou une plaque de dimension appropriée pour étouffer le feu. Utilisez une mitaine de four pour déposer le couvercle sur le récipient, car la vapeur ou les flammes peuvent vous brûler gravement;
- Si possible, fermez les éléments chauffants, incluant ceux du four;
- Fermez la hotte de cuisine;
- Évacuez.

En cas d'incendie dans le four micro-onde :

- Annulez la commande de cuisson;
- Laissez la porte fermée;
- Débranchez l'appareil si le cordon d'alimentation est accessible;
- Évacuez.

Dans les deux cas, **appelez toujours le 9-1-1**. Un feu qui semble éteint pourrait avoir atteint votre conduit de hotte de cuisine.

S'il n'y a plus de flammes, mais seulement beaucoup de fumée, **appelez le 9-1-1** en expliquant la situation et nous viendrons vérifier qu'il n'y a plus de danger pour vous.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter le département de la Prévention incendie de la MRC de La Matanie au 418 562-6734 poste 326 ou 325.

Bonne cuisine!

RESPECT DES VOIES PUBLIQUES

Selon l'article 498 du Code de la sécurité routière, il est interdit de pousser, de jeter, de déposer et de souffler de la neige dans les voies publiques.

Un bel hiver à tous!

Stationnement de nuit
interdit le long d'une
voie publique



**HEURES D'OUVERTURE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

SAISON 2018-2019

Journée	Après-midi	Soirée
Dimanche	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	Fermé	18 h 30 à 20 h 30
Vendredi	Fermé	18 h 30 à 21 h 30
Samedi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30

Pour la saison hivernale

du 5 décembre 2018 au 17 mars 2019

La personne responsable à l'entretien et à la surveillance du centre communautaire, ainsi qu'à l'entretien de la patinoire municipale est :

monsieur Georgie Fillion

Surveillez les heures d'ouverture pour la période des Fêtes dans le bulletin du 19 décembre prochain.

Heures de patinage libre

13 h à 14 h et de 18 h 30 à 19 h 30, les jours que le centre communautaire est ouvert.

ÇA VA OÙ? - RECYC-QUÉBEC

RECYC-QUÉBEC est fière d'offrir l'application *Ça va où?* (<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou>) comme outil de référence pour la gestion des matières résiduelles à tous les citoyens du Québec.

Pratique, simple et conviviale, *Ça va où?* permet de trouver la destination de plus de 1 000 produits de consommation courants. Les Québécois ont ainsi accès à des informations personnalisés par rapport aux règles de tri pour les collecter des matières recyclable, des matières organiques et des collectes spéciales offertes dans leur municipalité.

té.

D'Abercorn à Yamaska, *Ça va où?* couvre 1 300 municipalités et territoires du Québec avec plus de 330 éco-centre ou points de dépôt municipaux et plus de 5 700 points de dépôt d'organismes adhérant à la responsabilité élargie des producteurs (REP) à l'aide de la géolocalisation des utilisateurs.

Pourquoi une application mobile?

- Pour simplifier la vie du citoyen, parfois confus par la grande quantité d'information disponible et les multiples lieux il peut se départir

de ses quantités résiduelles;

- Pour regrouper au même endroit une information simple, accessible rapidement et en tout temps;
- Pour aider le citoyen à poser le bon geste quant à la récupération des matières en fin de vie utile;
- Pour préciser la destination de la matière : bac de récupération, bac de compostage, éco-centre, points de dépôt, déchets, etc.;
- Pour indiquer le point de récupération le plus facilitant pour le citoyen (géolocalisation) et les heures d'ouverture.

Le saviez-vous?



Photo : <https://bitly/2AEimg9>

Quelle est la quantité d'eau potable consommée quotidiennement par Québécois? 424 litres! En un an, cela représente 5 piscines hors terre...

Problématique	Solution
Bain (150 L)	Douche de 5 min (75 L)
Toilette traditionnelle (20 L)	Toilette à débit réduit (6 L) ou installation d'un coupe-volume dans le réservoir
Brossage de dents à robinet ouvert (13,5 L)	Brossage de dents à débit contrôlé (0,5 L)
Laveuse traditionnelle (150 L)	Laveuse contemporaine Energy Star (70 à 90 L)

Aussi, avez-vous pensé à remplir un pichet d'eau que vous gardez au frigo? Fini le gaspillage en laissant l'eau du robinet couler le temps qu'elle refroidisse!

LE TEMPS DES FÊTES APPROCHE À GRAND PAS

Pour ce mois de décembre, nous vous présentons des conseils pour vous permettre de passer un temps des fêtes en toute sécurité.

Quelques statistiques pour débiter...

La fréquence des incendies est plus importante à certains moments. En effet, comme l'indique les statistiques les plus récentes du ministère de la Sécurité publique pour la province :

- La majorité des incendies débutent entre 15 h et 19 h 59. Il s'agit de près d'un (1) incendie sur trois (3);
- Le nombre d'incendie touchant le mois de décembre représente 7,9 % du total des incendies en milieu résidentiel, soit une moyenne de 11,6 incendies par jour;
- Cependant, aucune journée de la semaine ne prévaut sur les autres quant à la fréquence des incendies.

De plus, les incendies ont tendance à survenir plus souvent en période hivernale et à causer plus de pertes matérielles.

Le temps des Fêtes est un moment pour passer du bon temps en famille. Pour éviter de faire partie des statistiques, voici quelques conseils de prévention très simples.

Choisir les endroits appropriés pour vos décorations :

Il est particulièrement important de faire attention, surtout si vous recevez la grande famille chez vous, à :

- Gardez les corridors bien dégagés et facilement accessibles;
- Ne laissez pas trainer sur le plan-

cher des cordons électriques. Positionnez les fils excédentaires près des murs ou de façon à ne pas être gênants en cas d'évacuation;

• Ne pas bloquer les portes de sortie intérieures et extérieures avec des objets (sapin par exemple);

- Portez une attention particulière aux appareils de chauffage (poêle à bois, plinthe électrique, etc). Les décorations trop près pourraient prendre feu (guirlandes, draps, rideaux, sapin, etc.).

Bien choisir et installer son sapin

Le sapin artificiel est une option beaucoup plus sécuritaire car il risque moins de prendre feu.

Si vous décidez toutefois d'avoir un sapin naturel dans votre maison, plusieurs gestes importants sont à considérer.

Le temps des Fêtes approche à grand pas et tous y avons hâte.

Pour ce mois de décembre, nous vous présentons des conseils pour vous permettre de passer un temps des Fêtes en toute sécurité.

- Ne l'installez pas trop tôt. Vous éviterez de le rendre trop sec avant la fin du temps des Fêtes;
- L'arbre doit être fraîchement coupé. Ses aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement;
- Coupez le tronc en biseau dès votre arrivée à la maison, cela aidera votre arbre à mieux absorber l'eau;
- Placer le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours;
- Installez votre sapin à plus d'un

mètre de toute source de chaleur;

Installez votre sapin près d'une prise électrique. De cette façon, un cordon de rallonge ne sera plus nécessaire.

Utilisation d'appareillage électrique

Il va sans dire que nous utilisons beaucoup de décorations électriques lors du temps des Fêtes. Voici quelques points à vérifier avant d'installer votre attirail lumineux.










Guirlandes de lumières

- Utilisez des lumières décoratives homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Examinez vos décorations lumineuses avant de les installer. Jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- Si vous devez remplacer une ampoule, assurez-vous que les ampoules de remplacement ont le même voltage que les anciennes.
- N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Tout article utilisé à l'extérieur doit être branché à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (au besoin, communiquez avec un maître électricien pour en faire installer une).
- Si vous placez des décorations extérieures près du sol, fixez les cordons de rallonge autour de piquets de bois pour les tenir loin de la neige et de l'eau.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter le département de la Prévention incendie de la MRC de La Matanie au 418 562-6734 poste 326 ou 325.

DÉCEMBRE 2018

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Soirée au centre communautaire à 19 h
2	3 Séance du conseil à 20 h 	4	5 Début des activités du centre communautaire	6 	7 Bingo de l'école Assomption au centre communautaire à 19 h	8
9 Brunch au centre communautaire dès 9 h 30	10 	11	12	13 Date de tombée des articles pour le bulletin 	14	15
16 Concert à la Résidence des Sables à 14 h	17 Adoption du budget 2019 à 19 h 	18 Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières à 18 h	19 Sortie du bulletin	20 Bibliothèque fermée	21 Début de l'hiver	22
23/30	24/31  	25 	26	27 	28	29



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 15 h 30 à 18 h



Bureau municipal fermé du 20 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS